JEUDI 7 MAI 1914

XXVe ANNEE. — N° 8587. — JEUDI 7 MAI 1914

LA CROIX

DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES — 5 CENTIMES

BUREAUX : LILLE. — 15, rue d'Angleterre — Téléphone : 672

BUREAUX : ROUBAIX. — 35, rue de Vieil-Abreuvoir — TOURCOING. — 65, rue des Ursulines

Adveniat regnum tuum

Vend. 8 mai. — APPARIT. DE S. MICHEL

Paris 6 mai 1914

La journée

Dans les 252 circonscriptions intéressées, on se prépare activement au scrutin du ballottage.

❋

M. Viviani, ministre de la Guerre par intérim, vient de soumettre à la signature du président de la République un décret mettant au non activité par suspension d'emploi le lieutenant Vienne et le sous-lieutenant Gipon, du 2e hussards à Verdun.

D'après un communiqué officiel, ces officiers se seraient livrés à des actes de propagande politique pendant la dernière période électorale.

Il s'agit de la candidature du général Maitrot.

❋

Le ministère de la Guerre communique les noms des soldats morts en blessés au Maroc, dans la récente expédition du général Gourand pour la prise du rghi.

❋

D'importantes fêtes religieuses ont lieu en ce moment à la Sainte-Baume de Provence.

❋

Les partis d'extrême-gauche à la Douma russe ont accueilli le premier ministre, M. Goremykine par des hurlements. Le président de l'assemblée a dû faire expulser « manu militari » 21 de ces énergumènes.

❋

Libéraux anglais et orangistes négocient au sujet de l'Ulstar.

❋

La police allemande, par une erreur bien amusante, a arrêté un professeur allemand, soupçonné de recéler des soldats pour la légion étrangère.

❋

L'espoir d'un compromis entre Epirotes et Albanais paraît s'évanouir.

❋

Les médiateurs sud-américains se réuniront avec les délégués du Mexique et des Etats-Unis, le 18 mai prochain, à Niagara-Falls (Canada), station estivale à proximité des Etats-Unis.

❋

Le Parlement colombien a approuvé le traité conclu avec les Etats-Unis et qui met fin aux querelles des deux Etats au sujet de la République de Panama.

❋

Les fêtes du centenaire de la Sainte-Baume

Le 5 mai s'est ouvert le jubilé magdaléen préparatoire aux solennités du centenaire de la réinstauration du culte à la Sainte-Baume.

C'est très nombreux que les fidèles de Provence ont répondu au vibrant appel de Mgr Guillibert, évêque de Fréjus, qui, dans son mandement de Carême, conviait « la Provence tout entière à d'incessantes ascensions » vers la grotte sanctifiée par la sainte pénitente, et illustrée par la visite de saints, d'apôtres, de rois, de poètes, d'artistes, accourus, au long des siècles, de tous les points du monde chrétien.

La Baume, si pieuse, et qui a conservé le parfum des vertus de Marie-Madeleine, est envahie de fort bonne heure, en dépit du temps douteux. La sainte Communion est distribuée et la sainte messe célébrée toutes les heures.

A 7 heures, Monseigneur de Fréjus est à l'autel. Sa Grandeur ne peut contenir son émotion et, en des termes délicats, elle parle de la grande grâce du Jubilé.

La grand'messe pontificale est chantée par Mgr Castellan, évêque de Digne, entouré d'un nombreux clergé et de tout le Séminaire de Fréjus.

A l'issue, vers 10 heures, a lieu l'érection du chemin de la croix ; les croix des stations sont portées par les séminaristes ; elles jalonnent le chemin de la grotte, de l'entrée de celle-ci, au « gros noyer ». A la dernière station, Mgr Guillibert bénit la première pierre du calvaire commémoratif du centenaire, qui sera érigé le 7 juillet prochain et bénit par Mgr Bonnefoy, archevêque d'Aix.

Cette première journée, qui fait bien augurer des solennités de juin, de juillet et de septembre, s'est achevée par une cérémonie à la chapelle de l'Hôtellerie.

Ajoutons que Mgr Oury, ancien évêque de Fréjus et archevêque d'Alger, qui, la veille, avec Nosseigneurs de Fréjus et de Digne, avait participé au Pardon de Tourves et à la solennelle translation des reliques de saint Probace, assistait à l'ouverture du Jubilé magdaléen. (C. P.)

« Jeanne approche »

par Pierre l'Ermite

Un tract de deux pages, destiné plus particulièrement aux organisateurs des fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc.

Les 15, 0 fr. 10 ; le 100, 0 fr. 50 ; les 200, 0 fr. 90 ; les 500, 1 fr. 75 ; le 1 000, 3 francs.

(*Port en sus*)

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris.

Préparation nécessaire

Voici les faits tels que les conte un des deux acteurs dans une lettre publiée par un confrère catholique. Nous ne nommons ni le confrère, ni les lieux, ni les acteurs, pour être plus libre dans nos appréciations.

Nous sommes dans un arrondissement où sont seuls en présence des candidats socialistes et radicaux-socialistes.

Les « malins en politique », comme s'exprime l'auteur de la lettre, ont jugé que le moment de se compter n'était pas encore venu pour les catholiques du cru.

Donc, il n'y a rien de fait, dans les deux circonscriptions. Et nous sommes au mardi 21 avril, dernier jour où sont admises et valables les déclarations de candidature.

Ce jour-là, enfin, le Comité d'action civique catholique se réunit à l'archevêché, et l'on décide que l'on ne peut se laisser battre ainsi sans combattre. Deux candidats catholiques sont donc choisis pour se présenter *à la dernière heure* (c'est le correspondant qui souligne) afin d'affirmer les principes catholiques.

Le soir même, dernier délai, les deux candidatures sont déclarées à la préfecture.

Naturellement, ajoute le narrateur, aucune campagne. « Nous nous sommes bornés à envoyer des circulaires et des bulletins. » Dans une des deux circonscriptions seulement, il y eut des affiches posées par des catholiques qui « firent l'impossible pendant les quatre jours » en faveur de leur candidat.

En outre, la propagande des bulletins fut mal assurée. On en manqua en différents côtés. Et les deux candidats étaient peu ou pas connus. Et ils se présentaient comme « candidats catholiques » sans autre épithète.

Or, en ces circonscriptions « inféodées au socialisme et au radicalisme », l'un obtint ainsi d'emblée 1 713 voix et l'autre 1 755 voix. Et, à 60 voix près, il y aurait eu ballottage dans l'une des deux circonscriptions.

« Voilà les faits, conclut le narrateur : chacun peut en tirer les conclusions qui lui plairont. »

Eh bien ! nous profiterons de cette permission et de la liberté de langage que nous laisse la précaution prise de ne nommer personne, pour déclarer que ces faits nous remplissent d'une immense pitié, pour ne pas dire d'une véhémente indignation.

Ce n'est pas que nous n'admirions ces deux catholiques qui se dévouent *in extremis* et s'offrent en holocauste pour l'affirmation de leur foi. Ils ont fait un grand acte de courage et d'abnégation en courant ainsi à une défaite certaine.

Mais ce qui nous attriste et nous indigne, c'est que l'on en soit encore réduit à d'aussi lamentables improvisations dans un pays où, depuis plus de quarante ans, le respect des droits de Dieu et de la conscience chrétienne, l'ordre social, la fortune publique et les intérêts sacrés de la défense nationale sont, *en fait*, à la merci du suffrage universel.

Depuis quarante ans, la contre-Eglise nous a infligé l'école athée. Elle a chassé Dieu des prétoires, des hôpitaux, des casernes, de nos arsenaux et de nos flottes. Nos petits enfants, par millions, sont élevés dans l'ignorance et, le plus souvent, dans l'aversion et même la haine de notre foi. Nos petits soldats sont séparés du prêtre par une infernale barrière de règlements. Nos pauvres, nos nuvriers, sont mal soignés dans les hôpitaux par des mains serviles et meurent en grand nombre sans ces secours de la religion dont nous demandons pour nous à Dieu, chaque jour, le suprême réconfort.

On a mis hors la loi et brutalement jeté hors de France des centaines de mille religieux et religieuses. On a consommé l'apostasie nationale par la sacrilège Séparation. On a volé, dilapidé le patrimoine des églises et des morts.

On a institué le divorce qui dispersa les pierres de tant de foyers. On corrompt le pays par une licence effrénée, on le tue par la restriction natale, et les pouvoirs publics encouragent ou tolèrent complaisamment ces œuvres de mort.

Les finances, la défense nationale sont également sabotées, si bien que, de l'aveu des coupables eux-mêmes, la France « se dissout », notre chère et glorieuse France de saint Louis, de Jeanne d'Arc, la patrie pour qui nous donnerions tous notre sang !

Et par quel moyen a-t-on accompli ce chambardement d'un grand peuple ? Quel a été et quel est l'instrument de cette destruction ?

Nous le savons : c'est par le suffrage universel, par le vote.

Arme faillacieuse et décevante pour le bien, il est vrai ; arme propice pour le mal, j'en conviens. Mais une arme, après tout, et, *en fait*, la seule arme pratique que nous ayons sous la main.

N'aurions-nous qu'un bâton, le dédaignerions-nous pour défendre un père, une mère, un frère, contre des agresseurs mieux armés ?

Et c'est Dieu notre Père, l'Eglise notre Mère, nos frères, les âmes rachetées par le sang de Jésus-Christ, que l'on ose blasphémer, outrager et assassiner par le bulletin de vote.

Or, de cette arme, si défectueuse soit-elle, qui est à nous, en somme, autant qu'à nos adversaires, avons-nous jamais fait un sérieux emploi ?

Nous sommes-nous jamais levés, comme un seul homme, pour la saisir résolument *pro aris et focis* ? Nous sommes-nous patiemment exercés à son maniement ? Nous sommes-nous organisés, avec méthode et discipline, pour en tirer tout le rendement possible ?

Loin de nous, assurément, la pensée de méconnaître les efforts qui ont été faits et les prodiges même réalisés par certains.

Mais voyez, par exemple, les candidats dont nous parlions plus haut.

Ils entrent résolument en lice avec crânerie. C'est bien. Ils déploient magnifiquement la drapeau de leur foi catholique. C'est admirable.

Mais c'est à *la dernière heure*. Et les catholiques ont quatre jours pour *faire l'impossible* en vue de leur triomphe.

Et ce triomphe, les candidats le veulent-ils énergiquement ?

Ecoutez la suite du récit :

« Pour moi, après *avoir refusé de me porter*, je l'avoua, et après n'avoir pas été tout d'abord très enthousiaste, une fois ma candidature posée, je n'avais pas tardé à évoluer, et j'ai ensuite *déclaré que j'allais à la veste très allègrement*, et c'était vrai !...

» Je n'avais, du reste, aucune ambition personnelle, de sorte *que l'échec ne pouvait m'affliger*, puisque *je ne désirais pas une victoire*, impossible d'ailleurs...

» Et je demandais *seulement* à la Providence de ne pas me la tailler trop large (la veste), dans l'intérêt même de sa cause que je défendais. »

On ne peut être plus désintéressé. Mais cette cause ne demande-t-elle pas davantage ? Ne mérite-t-elle pas qu'on *veuille vaincre*, qu'on s'y prépare longtemps à l'avance, qu'on prenne tous les moyens de réussir, comme on sait les prendre quand il s'agit d'une affaire personnelle à mener à bien ?

Et voyez la fin :

« Monseigneur est ravi... Les directions qu'il a *commenée* à donner reçoivent par là-même une consécration et un encouragement... Monseigneur voudrait que ce soit là le point de départ d'une organisation. »

Très bien. Seulement notre candidat ajoute :

« Mais y arrivera-t-on ? »

Pourquoi pas, Monsieur ? Votre Comité, dites-vous, « entend bien faire quelque chose et je souhaite de pouvoir collaborer à son apostolat ».

Il faut plus que souhaiter, il faut vouloir. Il ne faut pas seulement « faire quelque chose ».

Il faut, comme l'entend votre archevêque, se mettre à l'*organisation*, sans attendre encore une fois, le mardi de la dernière semaine avant le scrutin de 1918.

S'organiser tout de suite, avec persévérance et méthode ; faire des groupements politiques, des associations professionnelles ; prouver au peuple qu'on ment lorsqu'on présente votre classe comme opposée à ses légitimes intérêts ; organiser des œuvres et Syndicats agricoles. Très chrétien comme vous l'êtes, comme vous le fûtes crânement en vous présentant, vous pourrez alors vous représenter dans quatre ans, non plus pour faire une belle manifestation, mais pour remporter une victoire... possible cette fois.

CYR.

ROME

De notre correspondant particulier, le 6 mai :

Le serment au drapeau dans la garde suisse pontificale

Ce matin s au lieu au Vatican, dans la grande cour du Belvédère, la cérémonie solennelle de la prestation du serment au drapeau par les nouvelles recrues de la garde suisse pontificale. Officiers et soldats portaient le grand uniforme avec cuirasse et casque. Mgr Corraggioni, aumônier de la garde, prononça un discours montrant les raisons et la grandeur du serment. Il rappela que la jour choisi pour cette cérémonie est précisément l'anniversaire du sac de Rome en 1527 où la garde suisse fut massacrée pour la défense du Pape, afin d'insister sur les devoirs de fidélité et de dévouement essentiels à la garde suisse pontificale.

Puis les hommes vinrent trois par trois prêter serment sur la drapeau ; c'était la nouvel étendard sortant pour la première fois, restauré suivant l'ancien dessin.

De nombreux invités assistaient à cette cérémonie qui mit en valeur la perfection militaire acquise par la garde suisse.

Audiences pontificales

Le Pape a remis mardi ses audiences en plein air dans la cour Saint-Damase. 2 500 pèlerins allemands y étaient rassemblés, comprenant des membres de l'Œuvre de la charité séraphique et le groupe de la Fédération des commerçants catholiques allemands. Le Pape parut au balcon de la première loge de droite, entouré des prélats de sa cour et de l'archevêque de Munich. La musique des gendarmes joua l'hymne pontifical, puis les pèlerins chantèrent le *Te Deum*. Après quoi le Saint-Père donna sa bénédiction d'une voix sonore et robuste.

La dépopulation de la France

Combien de décès pour 100 naissances dans chaque département (1911)

(Les départements où il y a un excédent de décès sont en noir, ceux où il y a un excédent de naissances sont en blanc)

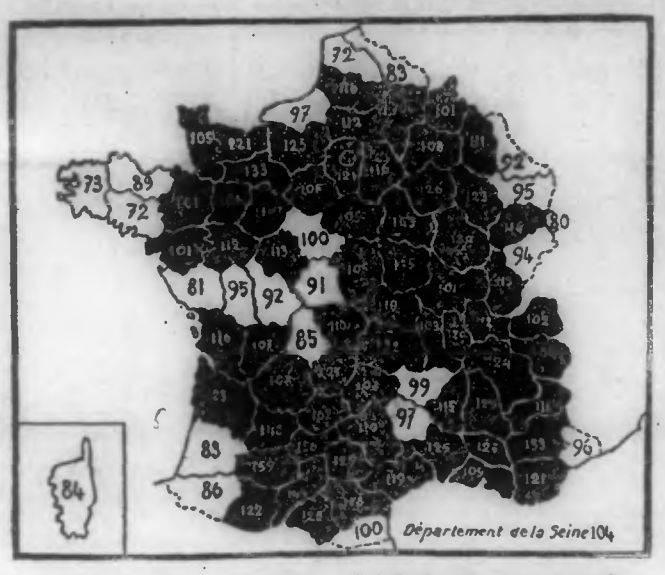

Il est né en 1911 742 000 Français

Il en est mort 776 000 !

Tableau extrait d'une brochure intitulée « La Patrie en danger » et éditée par l'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, 27, rue Combacérès (Paris).

LISTE DES DÉPARTEMENTS

NOMBRE DE DÉCÈS POUR 100 NAISSANCES

Ain	112	Corrèze	103	Isère	124
Aisne	106	Corse	84	Jura	113
Allier	119	Côte-d'Or	130	Landes	83
Alpes (Basses-)	133	Côtes-du-Nord	89	Loir-et-Cher	100
Alpes (Hautes-)	111	Creuse	110	Loire	103
Alpes-Maritimes	96	Dordogne	108	Loire (Haute-)	99
Ardèche	115	Doubs	94	Loire-Inférieure	101
Ardennes	101	Drôme	129	Loiret	105
Ariège	128	Eure	125	Lot	102
Aube	126	Eure-et-Loir	108	Lot-et-Garonne	148
Aude	118	Finistère	77	Lozère	97
Aveyron	110	Gard	129	Maine-et-Loire	112
Belfort	89	Gers	123	Manche	105
Bouches-du-Rhône	109	Gironde	144	Marne	108
Calvados	121	Haute-Garonne	119	Marne (Haute-)	123
Cantal	107	Hérault	101	Mayenne	106
Charente	107	Ille-et-Vilaine	94	Meurthe-et-Moselle	92
Charente-Infér.	116	Indre	123	Meuse	111
Cher	105	Indre-et-Loire	123	Morbihan	72
				Nièvre	133
				Nord	83
				Oise	112
				Orne	123
				Pas-de-Calais	78
				Puy-de-Dôme	125

Pyrénées (Basses-)	86
Pyrénées (Hautes-)	122
Pyrénées-Orient.	100
Rhône	120
Saône (Haute-)	114
Saône-et-Loire	101
Sarthe	116
Savoie	104
Savoie (Haute-)	102
Seine	104
Seine-Inférieure	97
Seine-et-Marne	116
Seine-et-Oise	121
Deux-Sèvres	95
Somme	118
Tarn	123
Tarn-et-Garonne	156
Var	121
Vaucluse	125
Vendée	81
Vienne	92
Vienne (Haute-)	85
Vosges	95
Yonne	113

L'application de la NOUVELLE LOI MILITAIRE ALLEMANDE

Mardi, au Reichstag, le ministre de la Guerre a fait des déclarations assez intéressantes sur le fonctionnement de la nouvelle loi militaire. En voici le résumé :

— Il y eut en octobre dernier 60 000 hommes et 18 000 chevaux de plus qu'auparavant, aux besoins desquels il a fallu pourvoir.

L'incorporation des recrues s'est faite sans aucune difficulté. Il y aut l'an passé 38 000 conscrits qui ne furent pas incorporés, bien que remplissant les conditions nécessaires. Le choix ne fut cependant pas

Le général von FALKENHAYN

ministre de la Guerre allemand

sévère, dit le ministre, car, d'octobre à janvier, il n'y eut parmi les jeunes soldats que 4 pour 100 de libérés pour faiblesse physique. Un nombre assez important d'autres recrues ont également pu être classées dans la réserve pour faiblesse physique moins prononcée. Le ministre déclare préférer se taire sur leur chiffre exact.

Le général von Falkenhayn ajoute :

Sur 30 000 places d'officiers, il y en a 3 000 qui n'ont pas de titulaires ; dans deux ans, il y aura encore deux mille.

Parmi les sous-officiers, il n'y a que 4 000 emplois vacants. Ces vides seront comblés dès cette année, si en octobre de nouveaux besoins ne se manifestent pas.

Les crédits votés pour les places fortes sont employés. On travaille également en ce sens aux améliorations convenues.

Séance tumultueuse à la Douma

Expulsion de 21 députés socialistes

La séance de mardi à la Douma a donné lieu à un spectacle sans précédent. Jamais, en effet, depuis le manifeste impérial du 17 octobre 1905, qui accordait une Constitution à la Russie, on n'avait été obligé d'expulser *manu militari* des membres de l'assemblée législative.

C'était le premier contact entre M. Goremykine, président du Conseil, et la Douma. M. Goremykine, esprit irréductible, est connu comme l'homme qui fit dissoudre la première Douma. D'autre part, les conditions dans lesquelles s'engageait la première discussion du budget étaient délicates, le gouvernement impérial venant de soumettre au Sénat la radiation d'abord et la mise en accusation ensuite du député Tchkheidze, qui avait tenu des propos révolutionnaires à la tribune de la Douma.

Voici un rapide rendu de la séance :

Le premier orateur qui escalade la tribune est précisément M. Tchkheidze. Il recourt immédiatement à une telle violence de langage que M. Rodzianko, le président, est obligé de lui retirer la parole.

Aussitôt, les travaillistes, les social-démocrates, ayant tenu une petite conférence, décident de manifester contre tout membre du gouvernement qui montera à la tribune.

M. Goremykine ayant voulu faire une déclaration concernant la politique générale du gouvernement, l'extrême-gauche l'accueille par des vociférations et des cris : « A bas le tyran ! »

Le président, après avoir déclaré qu'il considérait cette manifestation comme une offense à la dignité de la Douma, propose l'expulsion des députés les plus turbulents.

L'expulsion est prononcée contre sept députés. Six de ceux-ci se retirent immédiatement ; mais le septième, M. Tchkenkeli, déclare qu'il ne cédera que devant la force.

La séance est alors interrompue. Le commandant du palais, suivi de soldats, procède, sans aucune violence d'ailleurs, à l'expulsion de M. Tchkenkeli.

Deux autres députés sont encore expulsés de la même manière.

Toutefois, le petit jeu de l'obstruction se poursuit. A trois reprises, M. Goremykine veut prendre la parole ; trois fois le vacarme recommence.

D'autres expulsions par la force armée ont lieu. Ces expulsions sont faites d'abord individuellement ; puis comme elles prennent trop de temps, on expulse quatre députés d'un seul coup.

Finalement, si les travaillistes et les social-démocrates demeurent toujours aussi enragés, le tumulte est cependant moins violent, car leurs rangs sont tout à fait clairsemés.

Mais la séance ne se poursuivra véritablement dans le calme que lorsque les vingt et unième député aura été expulsé.

Pendant ces expulsions, les autres parties d'opposition sont restées parfaitement calmes, tandis que la droite applaudissait.

La guerre americano-mexicaine

La voie de la Vera-Cruz est minée

D'après une information reçue de la Vera-Cruz, le département de la Guerre américain a appris que les troupes fédérales mexicaines ont miné la voie ferrée de la Vera-Cruz afin d'empêcher toute tentative de marche sur la capitale, de la part des Américains.

Une Mexicaine qui tua 8 Américains est arrêtée

L'autorité militaire américaine a fait arrêter, à la Vera-Cruz, une femme que l'on accuse d'avoir tué à coups de fusil huit marins ou soldats d'infanterie de marine américains pendant les premiers jours de l'occupation de la ville.

On a perquisitionné dans sa maison et l'on y a découvert une grande quantité d'armes et de munitions.

Cette femme va passer devant le Conseil de guerre sous l'inculpation d'assassinat.

Les médiateurs se réuniront le 18 mai à Niagara-Falls

Washington, 6 mai. — M. Bryan annonça que les médiateurs se réuniront le 18 mai à Niagara-Falls (Canada), où ils rencontreront les représentants des Etats-Unis et du Mexique.

Un haut fonctionnaire américain a affirmé que les Etats-Unis ne voudront pas borner la médiation au règlement pur et simple de l'incident de Tampico, ils tiendront à l'étendre à l'intégralité du problème mexicain et la faire servir à l'établissement définitif d'un gouvernement constitutionnel. Les forces américaines resteront probablement à la Vera-Cruz jusqu'à ce que le résultat ait été atteint.

L'intention, bien arrêtée des médiateurs, est d'ailleurs d'obtenir la suspension complète des hostilités durant les négociations.

Le *statu quo* sera maintenu à la Vera-Cruz, sauf cependant s'il se produisait une attaque des fédéraux ; dans ce cas, les Etats-Unis mettraient à exécution le plan qui a été préparé.

Le général Wood, ancien chef de l'état-major général, aurait la haute direction de la campagne ; le général Funston conduirait la marche sur Mexico ; la Vera-Cruz, où commanderait le général Bailey, servirait de base d'opérations.

Les rebelles vont attaquer Tampico

Les représentants des rebelles mexicains annoncent que l'artillerie, que ceux-ci attendaient pour commencer l'attaque, est arrivée à Tampico.

GAZETTE

L'Eglise contre la dépopulation

Mgr l'archevêque d'Auch publiait, au début du Carême, une lettre pastorale fort remarquée qui avait pour sujet le fléau national de la dépopulation, et que la *Croix* a longuement analysée.

Parmi les nombreux témoignages de satisfaction qui ont été adressés à Sa Grandeur, la *Semaine religieuse* du diocèse cite celui-ci, particulièrement touchant, qui lui vient d'une modeste femme, admirable de bon sens et d'esprit chrétien :

« Je ne saurais comment m'exprimer pour vous dire l'effet que m'a causé votre mandement, lequel j'ai entendu du haut de la chaire pendant trois dimanches.

» Moi, je suis mère de ripq enfants ; le bon Dieu m'en a pris deux que j'ai regrettés beaucoup ; mais je me suis consolée, pensant que c'étaient deux anges qui priaient pour nous au ciel ; j'ai bien tenu à les avoir et j'espère que plus tard je les retrouverai là-haut.

» Il me reste deux filles et un garçon ; l'aînée a eu un diplôme d'honneur pour avoir montré sa foi en refusant de lire dans les manuels condamnés qui n'existent plus dans l'école.

» Je ne saurais assez vous remercier de ce diplôme, signé de votre main, que nous gardons comme relique.

» Moi, je suis la sœur de quatorze enfants dont le père et la mère sont encore vivants ; le père a 83 ans et la mère 73 ans, et les médecins n'ont pas encore foulé le seuil de leur maison.

» Vous avez bien raison, Monseigneur, de dire que la maison où il y a le plus de berceaux ce n'est pas là où il y a le plus de maladies.

» Moi aussi je goûte un peu de la santé des mères généreuses qui savent aller de l'avant pour faire leur devoir.

» Bénissez, Monseigneur, notre foyer, mon mari, mes chers petits, le petit garçon surtout que je serais heureuse de vous donner ; nous qui ne sommes pas riches, plus tard nous trouverions en lui notre consolation peut-être. »

Les incrédules ne connaissent pas ces consolations.

Le député commissionnaire

M. Loriot, qui fut réélu député de Pont-Audemer, avait écrit à ses électeurs :

« Si vous me nommez, je servirai naturellement le pays et le parti, mais je servirai, avant tout, l'arrondissement, comme je l'ai toujours fait. A Paris, j'habite à l'hôtel, vous le savez, et tout près de la gare. Vous pouvez venir chez moi ; vous ne me dérangerez jamais. S'il vous plaît, entre deux trains, de déposer chez moi des bagages, vous me ferez plaisir. De même, si vous avez quelques commissions à faire, usez de moi, mes chers amis. »

Les électeurs ont estimé qu'ils ne sauraient trouver mandataire plus complaisant, et ils ont renvoyé à la Chambre le Loriot qui « recevra leurs paquets » et « fera leurs commissions ».

Mais gare à M. Loriot ! Il sera battu un jour par quelque député qui s'engagera à cirer les chaussures de l'électeur, à moucher les gosses, etc.

Bonne grâce allemande

Entre Européens perdus dans la brousse, même quand les nationalités diffèrent, il existe toujours une solidarité naturelle qui devient encore plus étroite, lorsqu'il s'y mêle une confraternité d'armes.

Les coloniaux français et les anglais entretiennent les meilleurs rapports aux frontières de leurs colonies limitrophes. Toujours courtois avec les Allemands, deux